

Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce

BULLETIN DU FANDC

Volume 1, Numéro 3 // Octobre 2008 // ISSN 1999-4370



Bilan

De gauche à droite:
M. Harsha Singh, Directeur général adjoint de l'OMC, accueille M. Stuart Slorach, consultant, aux côtés de M. Michael Roberts, Secrétaire du FANDC, au début de l'évaluation du FANDC.

Dans ses précédentes éditions, ce bulletin vous tient informés de ce qui se passe dans le domaine de la coopération technique liée aux mesures SPS. Cependant, ce numéro est également pour nous une occasion de vous demander votre avis sur notre travail, Voir page 7 pour plus de détails.

Michael Roberts, Secrétaire du FANDC

Sommaire:

Activités du FANDC.....	2-3
Activités des institutions partenaires du FANDC.....	3-5
Activités du FANDC à venir	6
Événements à venir dans le domaine des mesures SPS et autres nouvelles.....	7-8

Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (FANDC) bénéficie du soutien de l'Allemagne, de l'Australie, de la Banque mondiale, du Canada, de la Commission européenne, du Danemark, des États-Unis, de la Finlande, de la France, de l'Italie, de l'Irlande, de la Norvège, des Pays-Bas, du Royaume-Uni, de la Suède et de la Suisse.



Le FANDC est une initiative conjointe de la Banque mondiale, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Parmi les autres organisations participantes figurent le Centre du commerce international (CCI), l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).



ACTIVITÉS DU FANDC

Bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS

Chaque année, d'importantes sommes provenant de fonds publics sont allouées au renforcement des capacités dans les pays en développement. Les donateurs comme les pays bénéficiaires attendent de cette assistance qu'elle soit utilisée le plus efficacement possible. À cette fin, ils sont convenus en 2005 d'un ensemble de mesures spécifiques – les Principes de Paris – visant à ce que ces fonds soient fournis et utilisés de manière plus efficace (voir l'encadré). Trois ans plus tard, le FANDC et l'OCDE ont effectué des recherches en Amérique centrale, en Afrique orientale et dans le bassin du Mékong pour voir comment les Principes de Paris sont appliqués dans le domaine très technique du renforcement des capacités liées aux mesures SPS.

«Une approche centrée sur la chaîne de valeur intégrant des interventions complémentaires tout au long de la chaîne améliore l'accès aux marchés.»
Jason Hafemeister, auteur de l'étude sur l'Amérique centrale.

«Comment faire intervenir les bénéficiaires potentiels dans la conception du projet s'ils n'ont pas conscience des difficultés liées aux mesures SPS auxquelles ils sont confrontés et/ou les comprennent mal?»
Spencer Henson, auteur de l'étude sur l'Afrique orientale.

Ces recherches conjointes se sont appuyées sur une étude, dans le cadre de laquelle il avait été demandé aux Membres de l'OMC et aux points de contact de l'OCDE de désigner des projets qu'ils considéraient être des exemples de bonnes pratiques. Au total, 24 projets ont été sélectionnés par 19 organisations. Puis, des entretiens ont eu lieu dans les pays avec les partenaires associés aux projets et les bénéficiaires pour connaître leurs points de vue sur les éléments de bonnes pratiques concernant la conception, la mise en œuvre, les résultats et l'impact de ces 24 projets. Les recherches ont porté sur le rôle joué par les bénéficiaires dans l'identification

et la conception des projets. Les autres observations concernaient les points suivants: importance d'accorder une attention adéquate aux capacités d'absorption des pays, à l'appui politique et à la participation active des secteurs public et privé, évaluations globales des besoins, flexibilité dans la mise en œuvre, chronologie et coordination, et séparation des pouvoirs de réglementation de la fourniture des services.

«On pourrait obtenir de meilleurs résultats dans les projets régionaux en ajustant mieux l'appui aux besoins et aux conditions du pays, y compris à ses capacités d'absorption. Il n'y a pas de modèle unique pour tous.»
Cornelis van der Meer, auteur de l'étude sur le bassin du Mékong.

Les conclusions des recherches ont fait l'objet de trois rapports régionaux et d'un document général qui seront présentés dans le cadre d'un atelier sur **les bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS** organisé à Genève le 6 octobre 2008.

De plus amples détails figurent sur le site Web du FANDC (www.standardsfacility.org).



De Paris à Accra: des principes à la pratique

Trois ans après l'adoption de la Déclaration de Paris, plus de 1 200 représentants de bénéficiaires et donateurs ainsi que d'organisations de la société civile se sont réunis à Accra (Ghana) en septembre 2008 pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des Principes de Paris. L'expérience a montré que des progrès substantiels avaient été réalisés dans certains domaines mais que, dans d'autres, il était urgent de progresser encore.

À la fin de la réunion, les ministres et hauts fonctionnaires des pays développés et en développement sont convenus de prendre des mesures énergiques pour réformer la façon dont l'aide est fournie et utilisée. Se déclarant fermement attachés au Programme d'action d'Accra, ils se sont engagés à faire le nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Paris.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide, mars 2005

La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide établit une feuille de route englobant des engagements concrets, pour améliorer la façon dont l'aide est fournie et utilisée. Elle est structurée autour des cinq principes clés ci-après, dont chacun s'est vu attribuer une série d'indicateurs de résultats.

- Appropriation par les pays
- Alignement avec les stratégies, systèmes et procédures des pays
- Harmonisation des actions des donateurs
- Gestion axée sur les résultats
- Responsabilité mutuelle

Réunion d'information du FANDC sur les normes privées

Environ 200 délégués du Comité SPS de l'OMC ont assisté à une réunion d'information du FANDC sur les normes privées le 26 juin 2008. Des représentants de l'Africa Observer Project, de la Global Food Safety Initiative (GFSI, Initiative mondiale sur la sécurité des aliments), de l'organisme de certification International Certification and Risk Services (CMI) et de la Banque mondiale ont fait des présentations. Parmi les questions examinées figuraient: i) les initiatives visant à faire entendre la voix des pays en développement dans le domaine des normes privées; ii) les progrès réalisés dans la reconnaissance de l'équivalence entre les programmes; iii) les moyens de réduire les coûts de la certification; et iv) les possibilités de promouvoir le dialogue entre les détenteurs de normes privées, les fournisseurs, les organismes de certification et les autres parties intéressées.

Les discussions ont fait ressortir les divergences de vues qui subsistent au sujet des normes privées. Alors que certains voyaient les normes privées comme une possibilité d'améliorer la qualité, d'autres les considéraient comme un obstacle au commerce. La réunion a donné lieu aux recommandations générales suivantes:

i) nécessité de prêter attention aux effets négatifs que les normes privées ont sur les petits producteurs et de chercher des solutions pour y remédier, et

ii) nécessité de promouvoir le dialogue et de renforcer les liens entre les systèmes de normes privées.

Pour plus de renseignements, consulter: http://www.wto.org/french/tratop_f/sps_f/private_standards_june08_f/private_standards_june08_f.htm.



Participants à la réunion d'information du FANDC sur les normes privées

ACTIVITÉS DES INSTITUTIONS PARTENAIRES DU FANDC

31ème session de la Commission Codex Alimentarius (CCA)

La 31ème session de la CCA s'est tenue à Genève du 30 juin au 4 juillet 2008. Plus de 500 délégués représentant 139 Membres et 44 organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales y ont assisté.



Mme Karen Hulebak, nouvelle Présidente de la CCA

Faits marquants

- Mme Karen Hulebak, du Ministère de l'agriculture des États Unis, a été élue Présidente du CCA. Elle succède à M. Claude Mosha (Tanzanie).
- Le Codex a adopté 41 nouvelles normes et textes s'y rapportant, y compris dans des domaines liés à l'équivalence, à la biotechnologie et aux aflatoxines.
- Des préoccupations ont été exprimées au sujet de la prolifération des normes privées relatives à l'innocuité des produits alimentaires et de ses conséquences sur la pertinence des travaux du Codex et les échanges commerciaux. Le Codex examinera cette question à la prochaine réunion de la Commission, qui se tiendra en juin 2009.
- Adoption d'une annexe pour faciliter l'utilisation des Directives sur l'appréciation de l'équivalence de mesures sanitaires associées à des systèmes d'inspection et de certification des denrées alimentaires déjà existantes.

Médaille d'or pour l'OMS!

En collaboration avec le Comité d'organisation de Beijing pour les Jeux olympiques et les autorités chinoises, l'OMS a organisé une campagne de promotion de la santé traitant des effets bénéfiques sur la santé de l'innocuité des produits alimentaires, d'une alimentation équilibrée et d'une activité physique appropriée. **Les Trois jeux de cinq clés (The 3 Fives): cinq clés pour des aliments plus sûrs, cinq clés pour une alimentation saine, cinq clés pour une activité physique appropriée** ont été présentés officiellement aux Jeux olympiques de Beijing, avec une première impression de 1,4 million d'exemplaires, distribués sur des lieux stratégiques comme les aéroports, les sites des Jeux, les hôtels et les lieux de réunion publics. L'objectif est à présent de réaliser, dans le cadre d'autres événements sportifs d'envergure mondiale, une performance comparable à celle de Beijing.



Les Trois jeux de cinq clés sont disponibles en anglais et chinois, à l'adresse suivante: http://www.who.int/foodsafety/consumer/3_fives_Beijing/en.

RESSOURCES POUR L'ANALYSE DES RISQUES

Récemment, la FAO a publié un manuel de présentation d'ensemble pour l'analyse des risques en matière de biosécurité, faisant partie du «**Dossier FAO sur la biosécurité**». Ce manuel présente un cadre général destiné à structurer et à guider l'application des principes d'analyse des risques en matière de biosécurité au niveau national. Il est disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/010/a1140f/a1140f00.htm>.



La FAO et l'OMS ont élaboré un guide pour aider les autorités de réglementation en matière d'innocuité des produits alimentaires à mieux comprendre et utiliser l'analyse des risques dans les cadres nationaux concernant l'innocuité des produits alimentaires. La publication intitulée «**Analyse des risques relatifs à la sécurité sanitaire des aliments – Guide à l'usage des autorités nationales responsables de la sécurité sanitaire des aliments**» est disponible à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/docrep/010/a0822f/a0822f00.htm>.

La CIPV a élaboré un module de formation sur l'**Analyse du risque phytosanitaire** avec le soutien du FANDC (projet STDF 120). Le module comprend un manuel à l'usage des participants au cours, des exercices de groupe, des présentations Powerpoint, un manuel à l'intention des instructeurs, ainsi que des notes pour les présentations. Il est disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement): www.ippc.int.



La Banque mondiale lance, avec le soutien du PIP, une étude sur les entreprises exportatrices africaines

La Banque mondiale et l'Université de Guelph réalisent une étude sur les entreprises qui exportent des produits frais en provenance d'Afrique subsaharienne. Elle doit permettre de se faire une meilleure idée des facteurs qui ont un impact sur ces entreprises. Le COLEACP/PIP a activement soutenu l'initiative, en mettant à la disposition de la Banque mondiale son réseau d'entreprises. Les résultats de cette étude aideront les donateurs à mieux orienter leur assistance. Pour plus de renseignements: infopip@coleacp.org.

Le Portail international de sécurité sanitaire des aliments et de santé animale et végétale

Une nouvelle version de ce portail a été mise en ligne. Elle contient des fonctionnalités additionnelles, notamment de nouveaux éléments sur des sujets particuliers et des options de recherche avancée qui s'utilisent de manière plus intuitive et plus simple. Avec plus de 35 000 entrées, les nouvelles séries de données récemment ajoutées au portail comprennent le Système de gestion des renseignements SPS de l'OMC (notifications liées au commerce et problèmes commerciaux) et la base de données de l'Agence internationale de l'énergie sur le contrôle des aliments irradiés. www.ipsaph.org.



Exportation de fruits de mer vers l'UE Bulletin n° 84 du CCI, avril 2008

Ce bulletin contient des indications pratiques sur la manière d'exporter les produits de la mer vers l'Union européenne. Il décrit les principales réglementations et prescriptions de l'UE, à l'intention des autorités compétentes et des opérateurs, tout au long de la chaîne de valeur. Il est disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement): <http://www.intracen.org/tdc/Export%20Quality%20Bulletins/EQM84eng.pdf>.



Centre pour la compétitivité au plan mondial de l'Afrique australe

Le Centre pour le commerce en Afrique australe (*Southern Africa Trade Hub*), financé par l'USAID, et qui a son siège à Gaborone (Botswana), travaille avec le Ministère de l'agriculture de l'Afrique du Sud à la mise au point d'une liste de priorités concernant les produits importés en provenance des pays d'Afrique australe. Ce travail est destiné à faciliter l'accès aux marchés pour les échanges à l'intérieur de la Communauté de développement de l'Afrique australe. La liste et les prescriptions qui l'accompagnent aideront à mieux programmer la promotion des exportations et les négociations commerciales entre producteurs des pays d'Afrique australe et acheteurs d'Afrique du Sud. Pour plus de renseignements, consulter la page Web suivante (en anglais seulement): www.satradehub.org.

Recherche d'informations sur les mesures SPS

Bulletin n° 81 du CCI, avril 2008

Ce bulletin fournit des indications sur la manière dont les exportateurs peuvent obtenir des renseignements sur les mesures sanitaires ou phytosanitaires (SPS) actuelles et futures. Il est disponible à l'adresse suivante (en anglais seulement): <http://www.intracen.org/tdc/Export%20Quality%20Bulletins/EQM81eng.pdf>.

Bienvenue à la nouvelle responsable du Fonds d'affectation spéciale pour le CIR



Le Cadre intégré renforcé (CIR) a une Directrice exécutive, Mme Dorothy Tembo, photographiée ci-contre pendant un atelier qui a eu lieu récemment.

Le FANDC aimerait souhaiter bonne chance à Mme Tembo dans l'exercice de ses nouvelles fonctions; en tant que Directrice exécutive du CIR, elle dirigera le Secrétariat exécutif du CIR qui sera mis sur pied prochainement. Mme Tembo rejoint le Secrétariat exécutif du CIR après avoir été négociatrice commerciale principale et directrice du commerce extérieur au Ministère du commerce et de l'industrie de la Zambie.

Au 1^{er} septembre 2008, 32 pays avaient validé leur étude diagnostique sur l'intégration du commerce (EDIC). Des EDIC sont en cours dans une quinzaine d'autres pays.

Le FANDC et le Cadre intégré travaillent en étroite collaboration pour améliorer les résultats commerciaux des PMA. Par ses dons pour l'élaboration de projets, le FANDC aide les pays bénéficiaires du Cadre intégré à traduire les recommandations formulées dans les EDIC en projets pouvant bénéficier de concours financiers. D'autres activités du FANDC visent à aider les pays du Cadre intégré à définir leurs besoins en termes de renforcement des capacités liées aux mesures SPS, qui peuvent ensuite être financés par les partenaires de développement dans le pays.

L'Aide pour le commerce: groupe de travail d'experts et prochaine Conférence ministérielle des PMA organisée par l'ONUDI

Dans le cadre du programme d'activités 2008-2009 de l'Aide pour le commerce, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) a organisé un atelier technique à Kigali (Rwanda) les 8 et 9 septembre 2008. Cet atelier a été l'occasion de discussions, dans le contexte de l'Aide pour le commerce et du Cadre intégré renforcé, entre des experts techniques d'un groupe de huit PMA.

Le FANDC s'est joint au groupe de travail d'experts et a présenté une étude de fond sur les contraintes du côté de l'offre concernant les mesures SPS au Bénin, au Cambodge, au Lesotho, au Mozambique, en République démocratique populaire lao, au Rwanda, au Sénégal et au Yémen, qui a défini des domaines sur lesquels les activités de coopération technique futures pourraient porter. Les conclusions et les recommandations formulées à l'issue de l'atelier alimenteront les discussions à la Conférence ministérielle des PMA qui se tiendra à Siem Reap (Cambodge) les 19 et 20 novembre 2008.



M. Malith Goonatilake, Directeur, Service du renforcement des capacités commerciales, ONUDI.



Comité SPS: faits marquants

Les travaux sur les «procédures de médiation» ont avancé à la réunion du Comité SPS qui a eu lieu les 24 et 25 juin 2008. En clarifiant la manière dont il peut être fait appel aux «bons offices» du Président, les Membres espèrent mettre au point une alternative au règlement des différends avec tout ce que celui-ci suppose. La CIPV et l'OIE offrent également d'autres solutions basées sur la résolution technique des problèmes. Les Membres examineront de nouveau cette question à la réunion du Comité qui se tiendra du 7 au 9 octobre.

Une autre question qui sera à nouveau traitée en octobre est celle des normes privées. Les mesures pratiques devant être prises par le Comité SPS seront examinées sur la base des réponses des Membres à un questionnaire distribué par le Président à la dernière réunion.

La question des normes privées a déjà été soulevée à des réunions de l'OIE, de la CIPV et du Codex, de sorte que les résultats des travaux du Comité sont attendus avec impatience.

La manière dont les «besoins spéciaux» des pays en développement devraient être pris en compte par les Membres lorsqu'ils modifient leurs prescriptions SPS est également un sujet à débattre, qui sera de nouveau examiné en octobre. Une procédure adoptée par le Comité (G/SPS/33) n'a pas été utilisée et le Comité envisage d'y apporter des modifications.

ACTIVITÉS DU FANDC À VENIR

Initiative du FANDC sur la mouche des fruits

Depuis de nombreuses années, les dégâts occasionnés par les mouches des fruits ont été reconnus comme un problème de quarantaine touchant les fruits et les légumes. Parmi les fruits et légumes attaqués par ces mouches (par exemple les melons, les pastèques, les concombres, les tomates, les poivrons, les piments, les mangues), la mangue est de loin le plus important, en termes de volume et de valeur des échanges, ainsi qu'en termes de dégâts occasionnés.

En juillet 2008, sous l'égide du Commissaire de la CEDEAO chargé de l'agriculture et du Ministre malien de l'environnement, 15 États membres de la CEDEAO se sont réunis à Bamako (Mali) pour examiner et valider une étude sur la mouche des fruits, financée par la Commission européenne.



M. Panos Antonakakis, du Secrétariat du FANDC, et M. Gogovor, de la Division du contrôle phytosanitaire (Togo), à l'atelier de la CEDEAO

Les recommandations formulées étaient notamment les suivantes: i) engager une action régionale concertée pour lutter contre les mouches des fruits et trouver une réponse phytosanitaire appropriée pour lutter contre ce parasite; ii) organiser une réunion des donateurs, pour assurer le financement du Plan d'action régional proposé et veiller à la coordination des actions des donateurs; iii) créer des comités nationaux pour la mouche des fruits, auxquels les secteurs privé et public participeront, pour superviser la mise en œuvre du Plan d'action au niveau national.



Carte indiquant les pays d'Afrique dans lesquels la présence de la *B. invadens* a été signalée (2006). Source: www.africamuseum.be/fruitfly/AfroAsia.htm

Le commerce des mangues

- **Importations:** Avec 32 pour cent des achats mondiaux, l'UE est le principal marché d'importation de mangues, suivi par les États-Unis. À l'intérieur de l'UE, les Pays-Bas sont le principal importateur de mangues et jouent le rôle de plaque tournante pour la distribution de ce fruit dans l'ensemble de l'Europe.
- **Exportations:** Les exportations de mangues des pays d'Afrique de l'Ouest représentaient plus de 52 pour cent du tonnage d'exportation total de mangues des pays ACP et 95 pour cent des mangues exportées d'Afrique vers l'Europe en 2006.
- **Entre 2005 et 2007,** 103 expéditions de fruits en provenance de pays exportateurs africains contenant des mouches des fruits ont été interceptées, en France seulement. À l'exception de trois d'entre elles (melon, fruits de la passion, fleurs), toutes les saisies concernaient des mangues.

Une réunion du FANDC est prévue pour début 2009, qui aura pour objet de mobiliser et de coordonner les ressources des donateurs pour lutter contre la mouche des fruits en Afrique de l'Ouest. Au cours de la réunion, les principaux donateurs et les organisations régionales compétentes en matière de lutte contre la mouche des fruits seront invités à fournir une réponse concertée aux résultats de l'étude des CE dans ce domaine.



Dégâts occasionnés par les mouches des fruits en Afrique de l'Ouest

Les dommages dépendent de la zone de production, de la variété de mangue cultivée et du stade de maturité du fruit, mais les pertes moyennes dans la production de mangues ont été estimées comme suit dans les principaux pays producteurs d'Afrique de l'Ouest:

- **Sénégal:** 36->80 %
- **Guinée:** 50-60 %
- **Gambie:** 50-60 %
- **Mali:** 50-60 %
- **Burkina Faso:** 50->80 %
- **Bénin:** jusqu'à 75 %
- **Ghana:** 30-85 %
- **Côte d'Ivoire:** 43 %

Les photos ci-contre montrent les dégâts occasionnés par *B. invadens* sur des mangues. Source: www.cirad.bf

Atelier final du Projet Safenut du FANDC (Brésil)

Un atelier aura lieu les 6 et 7 novembre à Belém (Brésil) pour présenter les résultats et les conclusions du projet Safenut du FANDC (STDF 114). Il permettra de présenter les constatations faites dans le cadre du projet, principalement en ce qui concerne les facteurs de la contamination par les aflatoxines dans la chaîne de production des noix au Brésil et les méthodes de lutte disponibles. Il sera également question des principales contraintes et possibilités existant, dans la chaîne de production des noix au Brésil, pour lutter contre les aflatoxines. De plus amples renseignements sur le projet sont disponibles à l'adresse suivante: <http://stdf-safenutproject.com/home.html>.



Coque de noix du Brésil infectée par un champignon



Ouverture des noix



Atelier du projet Safenut

Nouveaux dons pour l'élaboration de projets

Le Groupe de travail du FANDC a approuvé trois nouveaux dons pour l'élaboration de projets en juin 2008:

- Élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités phytosanitaires pour l'Afrique (STDF 232)
- Élaboration d'un système de bonnes pratiques agricoles pour la République démocratique populaire lao (STDF 234)
- Application des normes SPS aux Comores (STDF 242)

Initiative de l'Aide pour le commerce au Pérou

L'étude sur les mesures SPS au Pérou est une autre initiative de l'Aide pour le commerce. Le FANDC collaborera avec la Banque interaméricaine de développement (BID) dans le cadre d'une étude sur le terrain, pour examiner les besoins en matière de coopération technique liée aux mesures SPS au Pérou et la mise en œuvre d'une telle coopération.

Ces recherches ont pour but de renforcer le lien entre «l'offre» et «la demande» d'assistance technique liée aux mesures SPS, en particulier en identifiant les lacunes lorsqu'il y en a et en favorisant la fourniture d'une assistance supplémentaire si nécessaire. Il est prévu que l'étude sera achevée en novembre 2008.

Évaluation du FANDC en cours



M. Stuart Slorach, évaluateur du FANDC

«Tout ce qui compte ne peut pas nécessairement être compté; tout ce qui peut être compté ne compte pas nécessairement.»

Albert Einstein

M. Stuart Slorach (photo ci-dessus) évalue actuellement le FANDC. L'objectif de cette évaluation est d'examiner les performances du FANDC, en particulier pour ce qui est de

l'impact de ses activités. Une première évaluation indépendante du fonctionnement du Fonds a été terminée en décembre 2005; l'évaluation en cours devrait être achevée d'ici à la mi-novembre 2008. Le rapport d'évaluation sera mis en ligne sur le site du FANDC.

Nouveaux dons pour la réalisation de projets

Le groupe de travail du FANDC a approuvé quatre nouveaux projets en juin 2008:

- Création d'un Conseil pour le développement de l'horticulture en Tanzanie (STDF 126)
- Élaboration d'un Plan d'action SPS pour le Cambodge (STDF 246)
- Établissement de zones exemptes du jaunissement mortel du cocotier au Mozambique (STDF 230)
- Mise au point d'un système de bonnes pratiques et de certification HACCP agréé au Guatemala (STDF 238)

ÉVÉNEMENTS À VENIR DANS LE DOMAINE DES MESURES SPS ET AUTRES NOUVELLES

Octobre

6 octobre, Genève: Atelier du FANDC sur «les bonnes pratiques» dans la coopération technique liée aux mesures SPS

7-10 octobre, Varsovie, Pologne: Comité FAO/OMS de coordination pour l'Europe (Commission du Codex Alimentarius)

8-9 octobre, Genève: Comité SPS de l'OMC

27-30 octobre 2008, Tonga: Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest (Commission du Codex Alimentarius)

Novembre

1-4 novembre 2008: Atelier de renforcement des capacités dans le cadre du Portail phytosanitaire international (pays anglophones)

10-14 novembre, Acapulco, Mexique: Comité FAO/OMS de coordination pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Commission du Codex Alimentarius)

17-21 novembre, Denpasar, Indonésie: Comité FAO/OMS de coordination pour l'Asie (Commission du Codex Alimentarius)

26-27 novembre, Le Caire, Égypte: Conférence internationale sur le thème «Sharing Innovative Agribusiness Solutions: From Farms to Markets, Providing Know-how and Finance» («Mise en commun des solutions agro-industrielles novatrices: des exploitations agricoles aux marchés, savoir-faire et financements»), ONUDI

Décembre

8-12 décembre, Rome, Italie: Groupe de travail pour l'élaboration d'une stratégie de renforcement des capacités de la CIPV, réunion ouverte

Janvier

26-29 janvier, Tunis, Tunisie: Comité FAO/OMS de coordination pour le Proche-Orient (Commission du Codex Alimentarius)

Février

24-27 février, Accra, Ghana: Comité FAO/OMS de coordination pour l'Afrique (Commission du Codex Alimentarius)

25-26 février, Genève: Comité SPS de l'OMC

27 février, Genève: réunion du groupe de travail du FANDC

Mars

17-19 mars, Buenos Aires, Argentine: Première conférence internationale de l'OIE sur l'identification et la traçabilité des animaux

Prochaines dates butoirs pour la présentation de demandes de financement auprès du FANDC

- 19 décembre 2008
- 24 avril 2009
- août 2009

Si ce bulletin vous intéresse, vous souhaitez peut-être aussi vous abonner aux publications suivantes:

Nouvelles concernant le Protocole sur la prévention des risques biotechnologiques
<http://www.cbd.int/doc/newsletters/bpn/bpn-02-03-en.pdf>

Nouvelles de la DG «commerce» des CE concernant les questions SPS

http://ec.europa.eu/trade/issues/sectoral/agri_fish/sps/newsletter.htm

Lettre d'information électronique «Food Safety and Quality Update» (dernières nouvelles sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments) de la FAO

http://www.fao.org/ag/agn/agns/news_fr.asp

Nouvelles de la FAO sur les biotechnologies

<http://www.fao.org/biotech/index.asp?lang=fr>

Agritrade Forum Newsletter (Bulletin sur le commerce des produits agricoles) de l'IPC

<http://www.agritrade.org/Publications/#newsletter>

Competitiveness Newsletter (Bulletin sur la compétitivité) du CCI

<http://www.intracen.org/emds/>

Bulletin de l'OIE

http://www.oie.int/fr/publicat/fr_bulletins.htm

Lettre d'information du Programme PiP

http://www.coleacp.org/FO_Internet/Pip/Default.asp?ai_IdSection=9&ai_Language=2

Trade Capacity Building Briefings (Informations sur le renforcement des capacités commerciales) de l'ONUDI

Pour vous abonner, envoyez un courriel à l'adresse suivante: tcb@unido.org.

Pour plus de renseignements, contacter le FANDC:

Fax: +41 22 739 57 60
Courriel: STDFSecretariat@wto.org